

■ PRÉFACE

Il est des ouvrages dont la lecture vous fait du bien car elle vous révèle un cheminement de pensée et d'action distinct mais en miroir du vôtre. Cet effet miroir vous conforte, mais il alimente aussi votre propre réflexion en vous donnant des clés d'opérationnalisation complémentaires aux vôtres. Ces dernières années, j'ai interagi quelques fois et de manière ponctuelle avec des membres de l'équipe Green, pour à chaque fois faire le constat – partagé avec étonnement – de ce cheminement en parallèle à partir d'un cadre d'action pourtant bien différent.

Notre cadre d'action et d'intervention est en effet en apparence très éloigné de celui des auteurs. Nous ne sommes pas des acteurs de la coopération internationale. Nous parlons et écrivons depuis une initiative située en France métropolitaine, à Grasse dans les Alpes-Maritimes : TETRIS (Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale), dont nous coordonnons le centre de recherche. Notre cadre d'action est celui de la coopération territoriale ancrée dans l'économie sociale et solidaire au travers des pôles territoriaux de coopération économiques, des sociétés coopératives d'intérêt collectif, des démarches d'innovation sociale socio-territoriales et des tiers-lieux. Pourtant, nous partageons avec les auteurs de cet ouvrage un cadre de réflexion qui guide notre action et la construction de cette initiative tout comme nos travaux de recherche. C'est le partage de ce cadre de réflexion qui rend la lecture de cet ouvrage si utile et bienfaisante à celles et ceux qui font, quel que soit l'ancrage géographique et institutionnel de leurs actions.

Nous partageons ainsi le projet politique d'être des acteurs du vivre ensemble. Nous puisons notre légitimité à agir dans les urgences sociales et écologiques actuelles, et notamment dans le développement insoutenable des inégalités, qu'elles soient sociales, économiques, environnementales mais aussi épistémiques. Nous cherchons à poser un regard sur le monde à partir de la complexité, en nous intéressant aux interactions au sein de systèmes socio-écologiques et à leurs dynamiques. Les changements que nous cherchons à comprendre, accompagner

ou provoquer sont à la fois individuels, collectifs, organisationnels et institutionnels.

Nous nous retrouvons dans une approche substantive où l'économie est remise au service du bien-être et centrée sur la réponse aux besoins des êtres vivants. Ainsi pour nous, l'économie doit être pensée comme (ré)encastrée dans la société et la société elle-même comme (ré)encastrée dans la biosphère. Cela nous amène à poser un regard critique sur les systèmes et outils de gestion et d'évaluation mobilisés qui véhiculent une approche de l'économie différente et aujourd'hui dominante, centrée sur la maximisation des profits.

En tant qu'acteurs du vivre ensemble, nous partageons également l'idée que le territoire est l'échelle de l'opérationnalisation. Celle qui, grâce aux solidarités et aux processus de solidarisation qui s'y expriment, permet les démarches collectives d'innovation sociale, est capable d'accueillir les émergences pour en faire des vecteurs de résilience ou de transformation par le faire commun.

L'autre dimension que nous ressentons partagée avec l'équipe Green, et qui constitue également une clé d'entrée pour que ce livre compte pour vous, est celle de la posture et du rôle du chercheur. Avec d'autres compagnons de route comme Hervé Defalvard, nous nous définissons comme des chercheurs « embarqués » au sein des collectifs dont nous partageons la finalité de justice sociale et écologique. Les auteurs se décrivent ici comme des chercheurs impliqués. Nous nous retrouvons il me semble sur la dimension stratégique que nous donnons à nos activités de recherche. Nous attribuons à notre agir de chercheur un rôle maïeutique dans la réalisation du vivre ensemble : un rôle d'encapacitation des acteurs, d'accompagnement et d'outillage des chemins de l'action, de facilitation de la production et de l'usage des connaissances par et pour les dynamiques collectives et les systèmes socio-écologiques dans lesquels nous prenons notre part de responsabilité. Nos recherches sont orientées par l'objectif de leur opérationnalisation, ce qui nous conduit à embrasser la complexité avec une posture constructiviste et en mobilisant un syncrétisme théorique pluridisciplinaire. Pour les auteurs de cet ouvrage, ce syncrétisme articule au départ les travaux d'Ignacy Sachs, d'Elinor Ostrom et de Jean-Louis Le Moigne, puis s'est élargi des apports d'écologues, d'anthropologues du droit, de géographes... et de la modélisation multi-agents. En nous intéressant au départ aux dynamiques sociales instituant multi-partenariales porteuses d'un mode de développement soutenable, nous avons croisé les apports théoriques de la tradition de pensée de l'économie sociale et solidaire d'Amartya Sen et d'E. Ostrom. L'analyse des communs et plus largement les apports de l'école de Bloomington dans la compréhension des dynamiques institutionnelles des systèmes socio-écologiques constituent ainsi un autre élément de nos cheminements de pensée en miroir.

En combinant une dimension politique dans sa visée transformative et l'articulation d'une pluralité d'analyses théoriques mises au service d'une volonté d'opérationnalisation, ce livre nous propose ainsi de faire des communs un autre récit fondateur pour la coopération territoriale.

Un récit fondateur, car il s'agit de remettre le questionnement éthique au centre de la réflexion et de l'action. Mais également un récit autre, car le récit néolibéral actuellement dominant assoit la validité de l'action sur le calcul économique rationnel en affirmant la séparation de l'éthique et de l'économique. Les questions aristotéliciennes² du « comment doit-on vivre ? » et celle du jugement porté sur « ce qui est accompli à l'échelle de la société » constituent ainsi deux clés d'entrée dans ce livre.

La première amène les auteurs à nous proposer de considérer que, du fait des interdépendances qui nous lient, notre responsabilité à l'égard des autres êtres vivants fonde la dignité humaine. Toutes celles et ceux qui comme nous se posent la question des moteurs de l'agir individuel et collectif juste socialement et écologiquement se retrouveront dans les questionnements sur la responsabilité et les formes d'obligation qui traversent ce livre. Si le sentiment de responsabilité peut se muer en capacité à agir individuellement et collectivement pour la justice sociale et écologique, quelles sont alors les origines possibles de ce sentiment de responsabilité et quelle place et quel rôle pour les acteurs du vivre ensemble dans son développement ? La force de ce livre est de nous proposer une réponse opérationnelle, avec des pistes concrètes et variées de mises en œuvre issues de la longue pratique de ses auteurs, fondant la responsabilité agissante sur les solidarités sociales et écologiques.

La réflexion éthique concernant le jugement porté sur « ce qui est accompli à l'échelle de la société » nous amène alors invariablement sur les questions du sens donné à l'agir commun, des modalités de l'évaluation de cet agir commun au regard du sens que les acteurs lui donnent, et finalement sur la question des modalités de production de ce sens commun et des décisions collectives qui en découlent. Et c'est là que le récit proposé par les auteurs est autre : il propose de substituer au récit qui définit l'agir humain par opposition à la nature (et qui le fonde sur la concurrence, la défiance, le calcul maximisateur des utilités individuelles, l'exploitation de la nature...) un récit qui définit l'agir humain par les solidarités assumées avec l'ensemble des êtres vivants (humains et non-humains) ; et qui le fonde sur la confiance, la responsabilité agissante, la prise en compte de toutes les altérités dans un agir et un avenir commun.

Cet autre récit fondateur est ainsi celui des solidarités sociales et écologiques, qui naissent tout autant de l'accès à la connaissance sur

2. Reprises par A. Sen pour fonder sa réflexion sur le développement.

nos interdépendances et vulnérabilités partagées que de l'expérience sensible de la cohabitation et de la reliance³, ou encore de l'éthique choisie de la considération qui nous amène à reconnaître l'autre comme égal en dignité. Dans l'approche qui nous est proposée ici, les solidarités ne sont pas seulement le vecteur de la résilience des systèmes socio-écologiques, elles sont aussi le moteur des transformations désirables. C'est en cela que cet ouvrage nous propose une forme d'opérationnalisation qu'on pourrait qualifier de rhétorique : il amène à penser différemment certaines questions, il vise à faire du concept de solidarités écologiques et sociales un ingrédient de la motivation de l'agir individuel et collectif. En intégrant les solidarités écologiques et sociales dans le *monde conçu* de ses lecteurs, ce livre peut orienter leur *monde perçu* jusqu'à constituer une aspiration sociale motrice d'un agir transformatif.

Et c'est certainement l'effet miroir le plus intense que nous avons ressenti avec notre propre cheminement de pensée.

Nous ne partons pas comme les auteurs d'une expérience d'intervention dans le cadre de la coopération internationale ; mais d'une intention de contribuer aux transformations écologiques, sociales, démocratiques et justes qui peuvent raisonnablement (au sens d'A. Sen, c'est-à-dire à l'issue d'un débat public ouvert) être considérées comme désirables. En s'interrogeant⁴ sur les pratiques collectives propices à ces transformations, il apparaît que les pratiques de solidarités sont susceptibles d'en constituer le socle. Nous rencontrons alors l'équipe de l'Institut Godin⁵ à Amiens qui travaille justement sur les pratiques solidaires et en arrivons à la conclusion que les pratiques vectrices de solidarisation ouvrent sur des processus d'innovations sociales. Les démarches d'innovation sociale dont il est alors question et qui sont étudiées par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES⁶) au Québec et par l'Institut Godin en France ne sont pas exactement celles qui déboucheront sur la définition inscrite dans la loi de 2014⁷. Il s'agit de « la mise en œuvre d'un processus collectif et territorialisé, incluant la

3. Reliance : à la fois acte de relier ou de se relier et résultat de cet acte qui consiste à créer ou recréer des liens, établir ou rétablir une liaison entre une personne et soit un système dont elle fait partie, soit l'un de ses sous-systèmes ou éléments (Bolle De Bal, 2003). Pour Edgar Morin, la notion de reliance comble un vide conceptuel car « relié » est passif, « reliant » est participant, « reliance » est activant.

4. Dans le cadre du club de développement durable que j'animais alors au sein du lycée Tocqueville de Grasse, puis au sein de l'association d'éducation populaire Évaléco.

5. Créé en 2007 à l'initiative d'acteurs en ex-région Picardie, l'Institut Jean-Baptiste Godin (association loi 1901) est le premier centre de transfert en pratiques solidaires et en innovation sociale de France.

6. <https://crises.uqam.ca/>

7. Définition qui, elle, émane davantage de la logique de l'entrepreneuriat social que de celle de la coopération à l'échelle territoriale.

participation des bénéficiaires, en vue de réaliser une aspiration sociale ou de répondre à un besoin social non satisfait. Elle est alors porteuse de changements dans les pratiques des individus ou des organisations, et participe ainsi à l'émergence d'un nouveau modèle de développement territorial et durable ». Notre cheminement avec l'Institut Godin nous amène, tout comme les auteurs de ce livre mais par une autre voie, à nous intéresser aux processus de changement tant au niveau des individus, des organisations que du contexte institutionnel ; et à considérer qu'un futur souhaitable partagé (un état désirable) peut constituer un puissant moteur pour qu'une action collective soit potentiellement porteuse d'innovations socio-territoriales sources de ces changements.

C'est en considérant que dans les innovations sociales la nouveauté fait référence à une rupture contextualisée dans les pratiques que nous commençons à nous intéresser aux communs. Nous les voyons comme des dynamiques collectives territorialisées instituant potentiellement innovantes socialement. Plusieurs questionnements en découlent qui croisent les apports de ce livre.

Premièrement, si l'on cherche à outiller l'agir intentionnel, individuel et collectif, en faveur des transformations justes écologiquement et socialement et si l'on considère que les communs en font partie, on en vient à s'intéresser aux conditions (tant internes qu'externes) rendant ces dynamiques collectives possibles. Et parmi les conditions qui leur sont favorables, on s'interroge notamment sur la posture des pouvoirs publics à leur égard, mais aussi sur les stratégies d'action permettant aux acteurs du vivre ensemble d'influer sur ces conditions en infiltrant les politiques publiques par exemple.

La deuxième série de questionnements est familière aux acteurs et chercheurs de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de s'interroger sur les formes de solidarités susceptibles de pouvoir être considérées comme vecteurs de résilience des systèmes socio-écologiques et comme moteurs des transformations désirables. Quelles pratiques de solidarisation sont à la fois protectrices et émancipatrices, capables de réguler les usages tout en laissant les règles de régulation s'adapter ? Par quelles modalités de mise en œuvre de ces solidarités peut s'opérer la transformation ontologique qui permettra d'habiter le monde en prenant soin de ne pas nuire ?

En troisième lieu arrivent les questionnements sur la communauté concernée par ces solidarités : qui doit prendre soin de ne pas nuire à qui ? Tout comme les auteurs de ce livre, nous nous sommes beaucoup questionnés sur les contours de la communauté agissante et en sommes arrivés, en intégrant de nouveaux apports théoriques (Anna Lowenhaupt Tsing, Bruno Latour, Philippe Descola, Isabelle Stengers, Baptiste Morizot...), à considérer que les collectifs considérés intègrent les vivants non humains. Plus récemment, au travers de l'expérience vécue par le collectif de TETRIS dans son usage en tant que tiers-lieu de la

transition écologique et solidaire du site de Sainte-Marthe, à Grasse, nous en sommes venus à considérer que le collectif de cohabitation et de « prendre soin » intégrait aussi les lieux.

Mais que signifie prendre soin de ne pas nuire et comment peut-on évaluer ce sens donné à l'agir commun ? En dernier lieu reviennent ici les questionnements éthiques évoqués précédemment. Si nos interdépendances et les urgences écologiques et sociales actuelles nous donnent une responsabilité qui s'incarne dans une obligation à prendre en compte les altérités, et si les solidarités sociales et écologiques sont le mode d'agir de cette responsabilité agissante, quelles règles d'action pouvons-nous nous donner pour le mettre en œuvre et comment juger de leur efficacité ?

Au travers de l'ensemble de ces questionnements, ce sont ainsi tous les acteurs et penseurs des coopérations territoriales, des démarches d'innovation sociale, des tiers-lieux et des communs, toutes les personnes ressentant les urgences écologiques et sociales qui trouveront dans cet ouvrage des pistes opérationnelles pour assumer leur responsabilité agissante.

Reste pour nous à revenir sur l'effet miroir que nous avons ressenti à la lecture de ce livre concernant les communs.

Tout comme pour ces auteurs, ce sont les écrits d'Ostrom qui ouvrent notre réflexion sur les communs ; et tout comme eux, nous replaçons la théorie d'Ostrom sur les communs dans son cheminement de pensée sur les conditions rendant possible et durable la coopération face à des situations de dilemme social, y compris à l'échelle des systèmes socio-écologiques. Dans notre finalité partagée de justice sociale et écologique, nous nous retrouvons également sur notre volonté d'outiller les communs existants, mais aussi la construction intentionnelle de communs. C'est ce qui va nous amener à opérer les mêmes « pas de côté » pour finalement proposer une approche par les communs des dynamiques de coopération territoriale.

En premier lieu, nous ne retenons pas en priorité des analyses d'Ostrom la dimension organisationnelle des communs, avec l'étude de leurs arrangements institutionnels à un moment donné qui conduit nombre d'auteurs à considérer que les huit *design principles* qu'elle a énoncés sont les éléments permettant de caractériser un commun. Nous retenons plutôt son analyse de la dynamique institutionnelle des communs, qui ne sont pas mais adviennent continuellement au travers de processus de régulation sans cesse réinventés. Les huit *design principles*, auxquels j'ajoute les huit menaces qu'Ostrom a aussi proposées, sont ainsi pour nous des conditions favorables ou défavorables à la pérennité des dynamiques sociales instituantes que sont pour nous les communs.

Cette manière de concevoir les communs nous a conduits à privilégier une entrée par la communauté à celles plus traditionnelles qui se concentrent sur la ressource et/ou sur les règles. En concevant les communs comme des actions collectives instituant des arrangements

institutionnels, nous en sommes venus à nous questionner sur les motivations de cet agir commun et sur les éléments composant la communauté agissante. Chemin faisant et grâce aux échanges au sein de TETRIS, de la chaire dirigée par Hervé Defalvard à l'Université Gustave Eiffel, de La Coop des communs et lors des trois colloques de Cerisy organisés sur les communs, nous avons ainsi déplacé notre focale – tout comme les auteurs de ce livre – vers les interactions et les interdépendances qui définissent non pas uniquement une communauté humaine, mais un collectif comprenant également des non-humains ; à considérer que ces reliances sont susceptibles de générer un concernement source d'un potentiel engagement à agir. Cet engagement à agir n'est pas un intérêt à agir. Il contient et repose sur une capacité de responsabilité individuelle et collective. La capacité à transformer la ressource que constituent nos liens et nos interdépendances, en libertés de réguler *ex ante* nos pratiques ; en libertés de choisir des fonctionnements intégrant notre concernement vis-à-vis de ces liens ; en solidarités démocratiques reconnaissant aux altérités reliées une égalité en dignité. L'agir qui contient la reconnaissance des liens n'est alors plus individuel (centré sur l'intérêt individuel). En effet, cette reconnaissance nous oblige à nous engager dans une réduction de la distance communicationnelle, à écouter, à prendre en compte, à nous décentrer. Elle nous donne la capacité à nous engager, c'est-à-dire à concevoir et mettre en œuvre un agir que nous savons contraire à ce qui est considéré comme notre intérêt individuel dans une conception moderne de l'être humain, mais qui est pleinement raisonnable dans notre ontologie relationnelle.

La reconnaissance en responsabilité de nos interdépendances constitue une transformation ontologique. Dans nos sociétés empreintes de modernité, elle peut être favorisée par un sentiment de menace sur une ressource faisant l'objet d'usages partagés, mais aussi par des situations permettant de découvrir les autres usagers et contributeurs des ressources que nous mobilisons, de ressentir et d'appréhender la perception qu'ils en ont... Et c'est une partie du rôle que les auteurs de ce livre attribuent aux acteurs du vivre ensemble.

Les communs ne sont alors plus l'affaire d'une ressource mais d'un système complexe de ressources à la fois matérielles, immatérielles et intangibles dont les interdépendances et la qualité des relations qui en découlent font partie. Ce système de ressources non seulement encastre les communs dans les relations sociales et écologiques, mais il enchâsse les communs les uns avec les autres sur de multiples échelles. Nous en arrivons ainsi à une conception des communs qui fait écho à celle proposée dans ce livre, comme étant une action s'inscrivant dans un temps long d'un collectif concerné par un système de ressources (matérielles, immatérielles et intangibles) et se construisant des règles permettant de réguler et faire vivre ce concernement collectif. En empruntant

à Isabelle Stengers, nous pouvons dire que les communs sont pour nous des dynamiques collectives de co-génération d'un renoncement au droit à la négligence, qui d'après B. Latour caractérise la relation aux altérités dans les sociétés modernes. En cela, ils contiennent une dimension politique.

Être acteurs du vivre ensemble, c'est participer des communs et contribuer à la transformation ontologique qui les sous-tend. C'est ce qui nous conduit, en miroir des auteurs de ce livre, à proposer une approche par les communs pour favoriser cette transformation. Notre cheminement de réflexion et d'action sur les communs, notamment au travers de TETRIS, nous a amenés à faire un ensemble de pas de côté qui constituent une approche par les communs. Il s'agit d'entrées possibles qui, combinées, forment un chemin de transition.

L'approche par les communs vous propose ainsi de changer l'angle de vue de votre rapport au temps : les communs, tout comme les tiers-lieux, ne sont pas des projets, ce sont des dynamiques relationnelles. Ils ne peuvent pas être appréhendés avec une conception linéaire du temps faite d'enchaînements causaux unidirectionnels. Ils adviennent de manière non linéaire dans une trajectoire faite d'émergences, d'innovations sociales et de boucles de rétroaction. Ils se génèrent au présent en mobilisant la représentation d'un futur souhaitable et désirable coélaborée à partir de la rencontre des trajectoires passées.

Cette modification du rapport au temps va de pair avec une évolution du rapport à la valeur. Nous revenons ici aux questionnements ayant trait à l'évaluation soulevés à plusieurs moments de ce livre. En effet, l'évaluation est toujours affaire de représentation du temps, de la valeur, mais aussi du temps où se crée la valeur. Si la représentation du temps linéaire correspond bien à une représentation de la valeur marchande comme arrivant à la fin du projet, lors de la définition du prix par la rencontre de l'offre et de la demande, quelle représentation de la valeur correspond au temps non linéaire des communs ? Ce questionnement permet de faire un pas de côté en reconnaissant que la valeur est dans le chemin, dans le faire commun avec sa part de sensible incommensurable. Ce pas de côté est celui qui vous permettra peut-être de rencontrer « le juriste errant » œuvrant au « droit rond » qui vous est présenté dans ce livre !

L'approche par les communs nous engage aussi à modifier notre rapport à l'espace : il s'agit de passer du territoire où l'on vit au territoire dont l'on vit, comme nous le propose B. Latour (2021). De proche en proche, nous pouvons ainsi élargir notre sphère de concernement à l'ensemble de la biosphère passée et à venir. L'agir peut être situé localement tout en ayant une sphère de concernement englobant d'autres

échelles spatiales et temporelles. C'est cet autre rapport à l'espace que nous⁸ avons notamment tenté d'explorer au travers du vocable de *trans-localisme* lors du colloque *Territoires solidaires en commun* en 2019.

La modification du rapport à l'espace accompagne alors cet autre pas de côté que nous avons déjà largement abordé : la modification de la considération portée aux relations et aux interdépendances.

Les auteurs soulignent à plusieurs reprises le fait que les connaissances sont des ressources indispensables à l'exercice d'une responsabilité agissante. Elles sont nécessaires pour appréhender les interactions entre des échelles spatiales et temporelles multiples, et, à partir de l'expérience de TETRIS, nous sommes également arrivés à l'idée que les communs ont besoin d'un système d'information territorialisé coproduit. Cependant, en couplant ces considérations à la réflexion sur les injustices sociales et écologiques, nous sommes conduits à nous interroger sur les inégalités épistémiques et à questionner notre rapport aux savoirs. Pour que les solidarités sociales et écologiques, telles que présentées dans ce livre, soient au fondement d'un agir commun de coopération territoriale, il apparaît nécessaire de faire un grand pas de côté vis-à-vis du rapport que la modernité occidentale entretient avec les connaissances et avec leur mode de production. Il s'agit de (re)penser le rôle et la posture du chercheur pour fonder la production de connaissance par et pour le système socio-écologique sur une égalité en dignité de tous les savoirs.

Enfin, par sa modification de notre rapport aux savoirs, au temps, à l'espace, à la valeur et aux relations, l'approche par les communs nous invite également à modifier notre rapport au sensible. Considérer les interdépendances, élargir la sphère de son concernement, s'ouvrir à d'autres savoirs, accepter la valeur de l'incommensurable... conduit d'une façon ou d'une autre à redonner une légitimité au sensible, à saisir la puissance de l'imaginaire.

Par l'ensemble de ces questionnements, ce livre vous accompagnera dans la réalisation de vos premiers pas de côté ou bien vous en proposera de nouveaux à explorer. Fruit de la mise en partage des cheminements de l'équipe Green dans sa rencontre avec les communs, il est lui-même un acteur du vivre ensemble capable de jouer un rôle maïeutique pour vous permettre de faire des communs votre autre récit fondateur face aux urgences écologiques et sociales.

Geneviève Fontaine et Philippe Chemla,
coordinateurs du centre de recherche TETRIS

8. Elisabetta Bucolo, Hervé Defalvard et Geneviève Fontaine, co-organisateur du colloque *Territoires solidaires en commun : controverse à l'horizon du translocalisme*, Cerisy, 12-19 juillet 2019 (<http://territoires-solidaires-en-commun.com/>).